

AJAVA

Association Jeunes à Ville d'Avray
12 rue de Sèvres 92410 Ville d'Avray
01.47.09.65.09.
ajava@club-internet.fr

Partie à conserver

FICHE D'INSCRIPTION D'ACTIVITES AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

Les activités sont réservées aux adhérents de L'AJAVA. Pour toutes les activités, les jeunes sont encadrés par un animateur et sont sous la responsabilité de l'AJAVA du départ du local jusqu'au retour à celui-ci. Les trajets local/domicile, avant et après les activités, ne sont pas sous la responsabilité de l'AJAVA.

AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

DATE : Mardi 26 Aout 2025

Je soussignée Madame, Monsieur..... responsable de l'enfant.....autorise celui-ci à participer aux activités suivantes :

- | | | | |
|--------------------------|---|-------------|---------|
| <input type="checkbox"/> | Bracelet Brésilien | 10h à 12h30 | Gratuit |
| <input type="checkbox"/> | Escape Game Enquête Mystère
Prévoir : Transport 5€ ou Pass Navigo | 14h à 17h | Gratuit |

Après les activités, le jeune..... Est autorisé à rentrer du local AJAVA :

- Seul
- Ou
- Accompagné par.....

A Ville d'Avray, le

Signature du représentant légal

Association Jeunes à Ville d'Avray
12 rue de Sèvres 92410 Ville d'Avray
01.47.09.65.09.
ajava@club-internet.fr

FICHE D'INSCRIPTION D'ACTIVITES AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

Les activités sont réservées aux adhérents de L'AJAVA. Pour toutes les activités, les jeunes sont encadrés par un animateur et sont sous la responsabilité de l'AJAVA du départ du local jusqu'au retour à celui-ci. Les trajets local/domicile, avant et après les activités, ne sont pas sous la responsabilité de l'AJAVA.

AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

DATE : Lundi 25 Aout 2025

Je soussignée Madame, Monsieur..... responsable de l'enfant.....autorise celui-ci à participer aux activités suivantes :

SORTIE Paris Parc/ Musée Grévin 10h à 17h30 **Tarif : 10€**
Prévoir : Pique-nique + **Transport 5€ ou Pass Navigo**

Atelier Pâtisserie 14h à 17h **Tarif : 3€**

Après les activités, le jeune..... Est autorisé à rentrer du local AJAVA :

- Seul
- Ou
- Accompagné par.....

A Ville d'Avray, le

Signature du représentant légal

AJAVA

Association Jeunes à Ville d'Avray
12 rue de Sèvres 92410 Ville d'Avray
01.47.09.65.09.
ajava@club-internet.fr

Partie à conserver

FICHE D'INSCRIPTION D'ACTIVITES AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

Les activités sont réservées aux adhérents de L'AJAVA. Pour toutes les activités, les jeunes sont encadrés par un animateur et sont sous la responsabilité de l'AJAVA du départ du local jusqu'au retour à celui-ci. Les trajets local/domicile, avant et après les activités, ne sont pas sous la responsabilité de l'AJAVA.

AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

DATE : Mercredi 27 Aout 2025

Je soussignée Madame, Monsieur..... responsable de l'enfant.....autorise celui-ci à participer aux activités suivantes :

- | | | | |
|--------------------------|---|-----------|------------|
| <input type="checkbox"/> | Atelier Cuisine | 10h à 14h | Tarif : 4€ |
| <input type="checkbox"/> | SORTIE Visite de Paris en Péniche
+ Transport 5€ ou Pass Navigo | 13h à 18h | Tarif : 5€ |
| <input type="checkbox"/> | Atelier Scientifique Fabrication d'une Fusée | 14h à 16h | Gratuit |

Après les activités, le jeune..... Est autorisé à rentrer du local AJAVA :

- Seul
- Ou
- Accompagné par.....

A Ville d'Avray, le

Signature du représentant légal

AJAVA

Association Jeunes à Ville d'Avray
12 rue de Sèvres 92410 Ville d'Avray
01.47.09.65.09.
ajava@club-internet.fr

Partie à conserver

FICHE D'INSCRIPTION D'ACTIVITES AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

Les activités sont réservées aux adhérents de L'AJAVA. Pour toutes les activités, les jeunes sont encadrés par un animateur et sont sous la responsabilité de l'AJAVA du départ du local jusqu'au retour à celui-ci. Les trajets local/domicile, avant et après les activités, ne sont pas sous la responsabilité de l'AJAVA.

AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

DATE : Jeudi 28 Aout 2025

Je soussignée Madame, Monsieur..... responsable de l'enfant.....autorise celui-ci à participer aux activités suivantes :

- | | | | |
|--------------------------|--|-----------|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> | SORTIE Mer Des Sable
Prévoir : un Pique-nique | 9h à 18h | Tarif : 15€ + 5€ Transport |
| <input type="checkbox"/> | Tournoi de Pétanque | 14h à 17h | Gratuit |

Après les activités, le jeune..... Est autorisé à rentrer du local AJAVA :

- Seul
- Ou
- Accompagné par.....

A Ville d'Avray, le

Signature du représentant légal

AJAVA

Association Jeunes à Ville d'Avray
12 rue de Sèvres 92410 Ville d'Avray
01.47.09.65.09.
ajava@club-internet.fr

Partie à conserver

FICHE D'INSCRIPTION D'ACTIVITES AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

Les activités sont réservées aux adhérents de L'AJAVA. Pour toutes les activités, les jeunes sont encadrés par un animateur et sont sous la responsabilité de l'AJAVA du départ du local jusqu'au retour à celui-ci. Les trajets local/domicile, avant et après les activités, ne sont pas sous la responsabilité de l'AJAVA.

AUTORISATION PARENTALE OU DES TUTEURS LEGAUX

DATE : Vendredi 29 Août 2025

Je soussignée Madame, Monsieur..... responsable de l'enfant.....autorise celui-ci à participer aux activités suivantes :

SORTIE Base de Loisirs « Voile » 11h à 17h Tarif : 5€

Prévoir : ATTESTATION D'APTITUDE PREALABLE A LA PRATIQUE DES ACTIVITES NAUTIQUE. + CHAUSSURES FERMEES OBLIGATOIRE+ AFFAIRE DE PISCINE + Pique-nique + 5€ transport

Grand Jeux de GEOLOCALISATION 14h30 à 17h30 Gratuit

Après les activités, le jeune..... Est autorisé à rentrer du local AJAVA :

- Seul
- Ou
- Accompagné par.....

A Ville d'Avray, le

Signature du représentant légal



ATTESTATION D'APTITUDE PRÉALABLE A LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS RAFTING / TELESKI NAUTIQUE



Ce test est obligatoire pour la pratique des activités Rafting / Teleski Nautique de l'Ile de Loisirs de Cergy Pontoise.

Cette attestation est valable également pour le reste des activités nautiques de l'Ile de Loisirs de Cergy-Pontoise (Voile, canoë-kayak en eau calme, Stand Up Paddle).

Le test est obligatoirement effectué sans aide à la flottabilité.

Date du test :

Nom et prénom du mineur :

Aptitudes vérifiées et acquises (mettre une croix dans les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres

Résultat du test : satisfaisant (Les 5 items sont validés)

non satisfaisant

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification (voir informations au verso) :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif :

Signature:

Seules les personnes ayant le titre de maître-nageur-sauveteur (MNS) sont habilitées à faire passer le test.